Premier degré : faire grève est un droit !

▶ **Communiqué de presse**

Ce 17 novembre 2026, un maire du Loir-et-Cher a pris publiquement à partie deux enseignants du premier degré grévistes de sa commune. Pour le SNALC Orléans-Tours, ce procédé est inacceptable. Le droit de grève est constitutionnel. Dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, son exercice est encadré par le Code de l'éducation. Lorsqu'un préavis a été déposé, les enseignants déclarent à l'autorité académique leur intention de faire grève au moins 48 heures à l'avance, ce délai comprenant au moins un jour ouvré. L'administration transmet aux communes le nombre de déclarations par école pour leur permettre d'organiser, si nécessaire, le service minimum d'accueil. Dans l'immense majorité des communes, ce dispositif s'organise sereinement.

Dans les écoles, les élus municipaux sont des partenaires. L'autorité hiérarchique sur les enseignants relève de l'Éducation nationale. Les personnels de l'éducation nationale n'ont pas à être pris à partie, a fortiori par des élus censés être responsables.
Dans un passé récent, le même maire du Loir-et-Cher avait déjà désigné à la vindicte populaire une directrice d'école de sa commune. Notre collègue a été la cible de graves menaces. La répétition d'une telle situation est intolérable.
La situation est d'autant plus préoccupante que les personnels sont déjà exposés aux menaces, aux insultes et aux agressions. Selon le ministère, les demandes de protection fonctionnelle des enseignants du premier degré, directeurs compris, sont passées de 2 570 en 2024 à 3 599 en 2025, soit une hausse de 40 % en un an.

Le SNALC Orléans-Tours soutiendra toujours les collègues qui exercent leurs droits dans le respect de la loi. Aujourd'hui comme demain, il se tiendra aux côtés de celles et ceux qui sont mis en cause ou menacés dans l'exercice de leur mission essentielle de service public.

Orléans, le 17 novembre 2026

Contacts :

Sébastien Huaumé, Secrétaire académique du SNALC Orléans-Tours en charge du 1er degré
06 82 19 55 98 snalc1d.orleanstours@gmail.com